

En open data, le recensement des équipements sportifs devient un outil pour les politiques locales

Publié le 29 mai 2026 , par [Jean Damien Lesay](#), pour Localtis

Sport

Le recensement des équipements sportifs, auxquels tous les propriétaires publics et privés doivent se soumettre, a connu une métamorphose ces trois dernières années. Au point de se transformer en véritable support des politiques sportives, tant nationales que locales. Tour d'horizon.

© Adobe stock



C'est une obligation légale qui, peu à peu, s'est transformée en un véritable outil d'aide à la décision en matière de politique sportive, qu'elle soit nationale ou locale. Selon l'article [L.312-2 du code du sport](#), tout propriétaire d'un équipement sportif doit le déclarer. L'ensemble des données donne sa forme au [recensement des équipements sportifs](#) (RES), coordonné par le ministère des Sports. Au 7 mai 2026, 333.808 équipements étaient mis en fiches. Un chiffre qui évolue tous les jours. Plus que cela, les fiches elles-mêmes évoluent. Car l'obligation de déclaration concerne aussi les évolutions des équipements. "La plupart du temps, explique Rémi Dhalluin, coordinateur national de la base Data équipements sportifs (ES), on déclare au moment de la création et on oublie la mise à jour quand on a installé une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite ou quand un équipement devient en accès libre ou même quand on le supprime." Or, pour le responsable de Data ES, cette mise à jour est essentielle pour assurer la qualité et l'exhaustivité des données.

C'est précisément sur la qualité et l'exhaustivité que l'effort a récemment porté. Le nombre de critères recensés a été élargi, et un travail de communication auprès des propriétaires publics et privés a permis de mettre à jour plus de 150.000 fiches en trois ans. "Toutes les piscines n'avaient par exemple pas de surface de natation renseignée", illustre Julien Petit, *data analyst* au RES. L'exemple des piscines n'est pas pris au hasard. Car derrière le travail de récolte et de mise à jour des données, se cache l'enjeu du RES : bâtir des politiques publiques cohérentes à partir d'une réalité objective et actualisée.

"Basculer dans une vision stratégique"

Pour l'État – et son "bras armé" en matière sportive, l'Agence nationale du sport (ANS) –, le RES permet d'élaborer des politiques sur la durée, de rattraper des inégalités d'implantation des infrastructures sportives. "Cette base est importante pour déterminer, soit des zones carencées, soit des alertes, pointe Rémi Dhalluin. Par exemple, pour le programme EdurénoV, qui englobe désormais les équipements sportifs, la question est de savoir

quels sont les cinq cents équipements sur lesquels intervenir en urgence. L'idée est donc de sortir des listes, non pas avec des chiffres macro, mais des listes d'équipements localisés qui paraissent vétustes, qui n'ont jamais subi de rénovation. Data ES nous sert alors à piloter, à prioriser."

La base de données est aussi un outil qui permet de renverser la charge de l'initiative afin que l'État aille vers les équipements et les territoires les plus carencés, et non l'inverse. "Au-delà des appels à projets, ce ne sont pas ceux qui sont le plus en demande qui parviennent à solliciter l'ANS, confirme Rémi Dhalluin. Aujourd'hui, on est en train de sortir une liste avec des critères pour déterminer des zones plus prioritaires. L'intérêt est de basculer dans une vision stratégique et, à terme, de construire des feuilles de route locales par département en suivant l'analyse de la data et le besoin de la population."

Portraits de territoire

Mais l'échelon national n'est pas le seul intéressé par les données du RES. Désormais accessible à tous (open data) et actualisé quotidiennement, ce dernier devient un outil à destination des élus locaux. La première utilisation que peuvent en faire maires, adjoints aux sports et directeurs des sports, a fortiori lorsqu'ils viennent d'entrer en fonctions, est de tirer un portrait de territoire. L'interface permet d'y parvenir selon une maille plus ou moins fine (commune, EPCI, bassin de vie, département, etc.). Les dernières actualisations offrent une analyse du taux d'équipement utilisable par les clubs, du taux par type d'équipements pour 10.000 habitants ou encore selon l'âge moyen des cinq types d'équipements les plus fréquents. Autant de façons de programmer l'occupation des équipements par leurs utilisateurs ou d'envisager, par exemple, des audits énergétiques, voire des travaux.

"On a beaucoup tamisé les équipements structurants pour qu'il n'y ait pas de trou dans la raquette et que les chiffres affichés soient les bons, commente Rémi Dhalluin. On porte forcément notre attention là où les études vont nécessiter des investissements publics ou des grosses rénovations." Ces portraits de territoires se complètent par des comparaisons avec d'autres territoires, notamment à strate Insee identique, et filtrées selon qu'une commune est, par exemple, située en QPV ou en zone de montagne. Pour parfaire ces comparaisons, l'équipe de Data ES va travailler dès cet été sur des données hors équipements mais essentiels pour construire une feuille de route locale, comme le nombre de licenciés ou de pratiquants sportifs du territoire.

Partage des équipements scolaires

Certaines collectivités vont plus loin et font de Data ES un outil de gestion au quotidien, à l'image de la métropole de Toulouse, qui l'utilise pour échanger les données de ses quelque 3.000 équipements sportifs avec son propre système d'information via une interface de programmation d'application (API). De son côté, la Fédération française de badminton a réalisé un tour d'horizon des équipements disponibles pour la pratique dans le Sud-Est, en Normandie et en Bretagne.

Un des enjeux actuels des politiques sportives est l'ouverture des équipements scolaires aux clubs. Là encore, Data ES peut s'avérer précieux. "On avait déjà les équipements scolaires référencés dans la base, explique Rémi Dhalluin. On a ajouté sur chaque ligne le numéro UAI (unité administrative immatriculée), soit l'identifiant unique de l'établissement. Aujourd'hui, on arrive à décompter assez facilement le nombre d'établissements qui ont un équipement sportif en leur sein, et le taux d'ouverture aux clubs est transparent." Un travail peut également être effectué pour, à l'inverse, amener les scolaires vers un équipement public, comme la piscine. "On regarde tous les bassins de natation et on dessine une zone de vingt minutes de déplacement autour de chaque équipement, détaille Julien Petit. Au niveau micro, on voit tout de suite qu'il y a des zones blanches qui ne couvrent aucun collègue ni aucune école. On peut alors déterminer ce qui appartient à un propriétaire privé et, dans certains cas, diriger vers un camping ou vers une solution plus saisonnière. Et dans les zones totalement blanches, il faudra peut-être installer un bassin de natation mobile. Ça permet d'ajuster des politiques au niveau départemental notamment."

Pour aller plus, l'équipe de Data ES proposera d'ici quelques jours l'assistance d'un agent conversationnel (*chatbot*) qui guidera les utilisateurs, grâce à une interaction en langage naturel, à travers les possibilités de la base de données. Et pour ceux qui veulent aller plus loin, des ateliers d'initiation à la prise en main de la plateforme – particulièrement destinés aux élus et directeurs des sports – sont organisés chaque mois (dates disponibles depuis la [page d'accueil](#) du RES).

Pour aller plus loin

› [Le site du recensement des équipements sportifs](#)

Voir aussi

ACTUALITÉ LOCALTIS

Un outil en ligne dresse des portraits territoriaux du sport

Sport

[En savoir plus >](#)

ACTUALITÉ LOCALTIS

L'Insee dresse le portrait de la France des équipements sportifs

Sport

[En savoir plus >](#)